

## Les difficultés de recrutement concernent aussi les cadres

35% des embauches de cadres sont jugées difficiles par les employeurs

Laurent Pouquet

Pour la quatrième année consécutive, l'Unédic a confié au CRÉDOC la réalisation de l'enquête nationale sur les Besoins en main-d'œuvre (BMO) portant sur le recensement des projets de recrutement des entreprises pour l'année 2005, qu'il s'agisse de créations de postes, de remplacements ou d'embauches de personnel saisonnier. Cette enquête est une initiative de l'Unédic, réalisée avec l'aide du CRÉDOC et de l'ensemble des Assédic.

Les résultats de l'enquête montrent que le nombre de projets de recrutement (1 185 500 au total) s'inscrit en légère baisse en 2005 (-1,5%). La contraction des intentions d'embauche est particulièrement sensible dans le commerce alors qu'elles se redressent dans l'industrie après deux années difficiles. Les activités de services aux entreprises bénéficient de la poursuite du mouvement d'externalisation de certaines fonctions (conseil, assistance informatique, ingénierie...). Les fonctions d'encadrement bénéficient de perspectives plus favorables en 2005 même si les intentions d'embauche n'ont toujours pas retrouvé le niveau atteint en 2002.

L'enquête montre en outre que 45% des embauches sont jugées difficiles à réaliser par les employeurs, notamment dans le BTP, le domaine médico-social et plusieurs spécialités industrielles. Les difficultés de recrutement sont également ressenties de façon plus aiguë dans les petites unités et dans les bassins d'emploi à faible densité économique.

### Les intentions d'embauche de cadres se redressent en 2005

Les employeurs du secteur privé envisagent de recruter près de 130 000 cadres en 2005. Après deux années de baisse importante, les perspectives de recrutement de personnel d'encadrement retrouveraient ainsi cette année une évolution plus favorable.

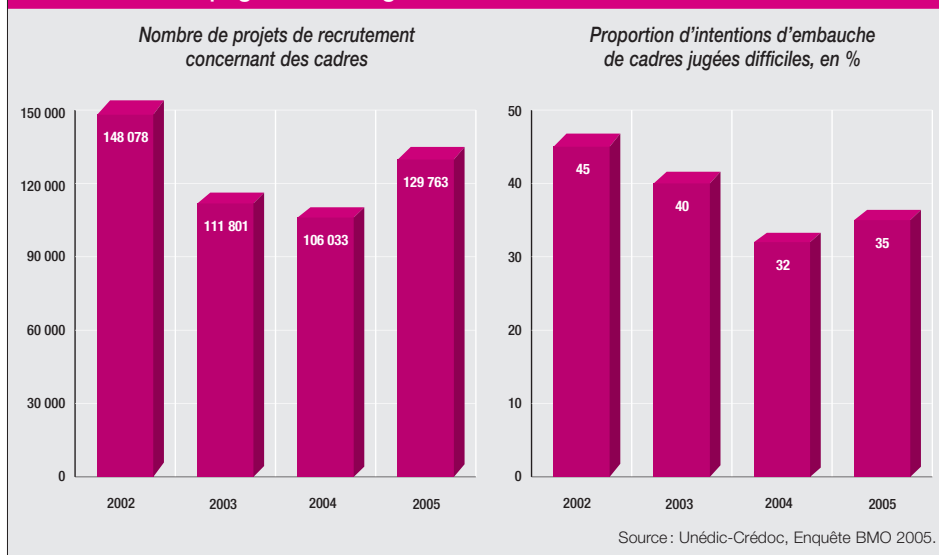
La progression des intentions d'embauche concerne principalement les spécialistes de l'informatique, mais également les cadres du BTP, les professionnels des spectacles et, à un degré moindre, les fonctions administratives, les commerciaux et les cadres de l'industrie.

Les établissements prestataires de services aux entreprises seraient les principaux pourvoyeurs de postes d'encadrement en rassemblant 45% du total des intentions d'embauche. Parmi les activités concernées, le secteur du conseil et de l'assistance aux entreprises se positionne en 2005 comme le principal contributeur. Cette activité bénéficie en effet de la poursuite du mouvement d'externalisation de fonctions supports (gestion informatique, études techniques...) dans les entreprises clientes.

### Cadres : 35% des recrutements jugés difficiles

La progression du nombre prévu d'embauches de cadres s'accompagne d'une

Personnel d'encadrement : la reprise des intentions d'embauche s'accompagne d'une augmentation des difficultés de recrutement



augmentation des difficultés de recrutement : 35 % des projets sont ainsi jugés difficiles, contre 32 % en 2004. La proportion de cas difficiles dépasse même la moitié des recrutements dans plusieurs spécialités comme la santé, l'hôtellerie-restauration et la construction.

Les difficultés de recrutement sont en outre ressenties d'une façon sensiblement plus élevée dans les PME de taille modeste que dans les établissements plus importants. La différence s'explique en partie par le fait que ces derniers bénéficient d'une meilleure visibilité sur le marché du travail et disposent le plus souvent d'un personnel dédié à la gestion des ressources humaines.

Enfin, le niveau des difficultés de recrutement dépend des spécificités économiques locales. Il est par exemple nettement plus élevé dans les zones à faible densité économique : plus de 60 % des projets de recrutement de cadres sont jugés difficiles dans la plupart des bassins d'emploi comptant moins d'un millier d'établissements alors que cette proportion est inférieure à 40 % dans la majorité des bassins d'emploi de l'Île-de-France.

## Les fonctions transversales demeurent les plus recherchées

Au-delà des difficultés propres aux emplois de cadres, l'enquête rappelle que les projets de recrutement demeurent particulièrement nombreux dans les

fonctions transversales (agents d'entretien, agents de sécurité...) ou administratives (secrétaires...), et dans certains métiers de services aux particuliers (ser-

veurs, cuisiniers, animateurs socioculturels...). Les métiers de la vente (caissiers, représentants, vendeurs...) figurent également parmi les professionnels les plus recherchés par les employeurs en 2005.

Les difficultés de recrutement concernent de façon structurelle la plupart des métiers du BTP (maçons qualifiés, plombiers...) et du domaine sanitaire et social (infirmiers, aides-soignants...), ainsi que les métiers de bouche (cuisiniers, bouchers...) et certaines professions de la route (conducteurs routiers...).

## Six embauches sur dix dans les services

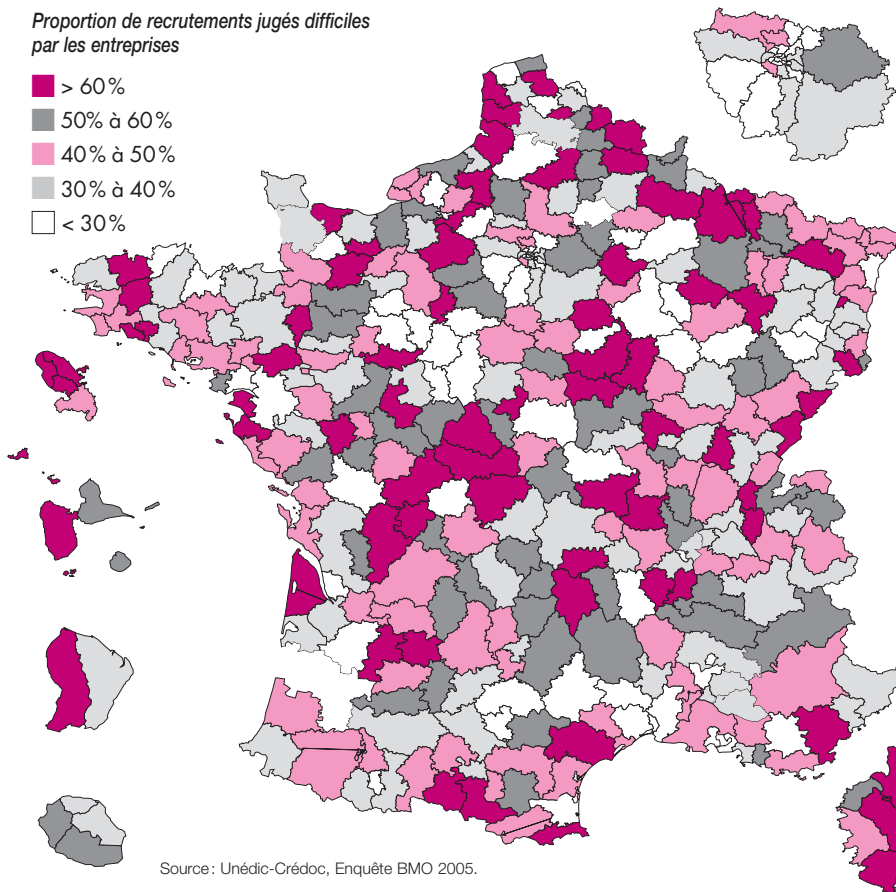
Avec plus de 728 000 projets déclarés en 2005, les services représentent collectivement 61 % du total des intentions d'embauche. Les activités de services aux entreprises concentrent près de 20 % de l'ensemble des projets et s'affirment comme le premier secteur potentiellement recruteur.

Le commerce, l'hôtellerie-restauration, la construction et les services à la personne figurent également parmi les activités à l'origine d'un nombre élevé de projets d'embauche en 2005.

### Les difficultés de recrutement de cadres sont plus élevées dans les zones de faible densité économique

Proportion de recrutements jugés difficiles par les entreprises

- > 60%
- 50% à 60%
- 40% à 50%
- 30% à 40%
- < 30%



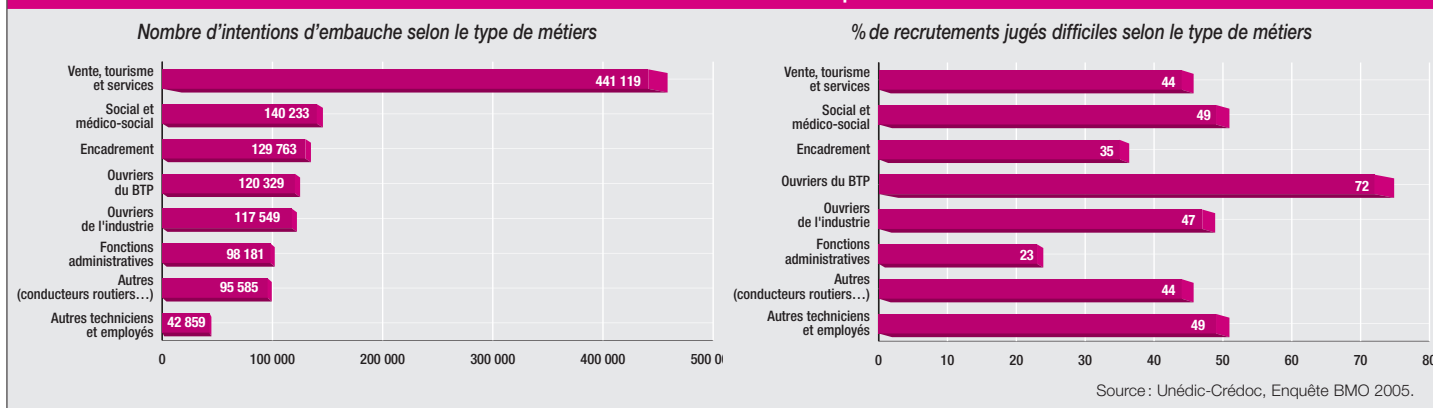
Source : Unédic-Crédoc, Enquête BMO 2005.

### Les difficultés de recrutement de cadres restent élevées dans la santé, l'hôtellerie et le BTP

Libellé métiers	Projets de recrutement en 2005	% de cas difficiles	% de saisonniers
Professionnels salariés de la santé (médecins, chirurgiens dentistes, pharmaciens...)	8 430	72%	14%
Cadres de l'hôtellerie et de la restauration	3 724	61%	42%
Cadres du BTP	8 321	53%	2%
Professeurs et directeurs d'établissement d'enseignement privé salariés	3 525	38%	37%
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	7 184	38%	3%
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	22 635	37%	1%
Ingénieurs et cadres spécialistes de l'informatique (sauf technico-commerciaux)	28 155	33%	4%
Ingénieurs et cadres d'études et de recherche	13 223	31%	3%
Assistants de la communication, interprètes	1 017	28%	20%
Cadres administratifs, comptables et financiers	12 080	24%	3%
Cadres de la communication, de la documentation, de l'édition, journalistes	2 837	20%	10%
Cadres des transports et navigants de l'aviation civile	491	19%	32%
Professionnels des spectacles, photographes, stylistes, décorateurs	14 396	16%	52%
Cadres de la banque et des assurances	3 745	14%	1%
<b>Ensemble des fonctions d'encadrement</b>	<b>129 763</b>	<b>35%</b>	<b>11%</b>

Source : Unédic-Crédoc, Enquête BMO 2005.

### Les fonctions tertiaires demeurent les plus recherchées



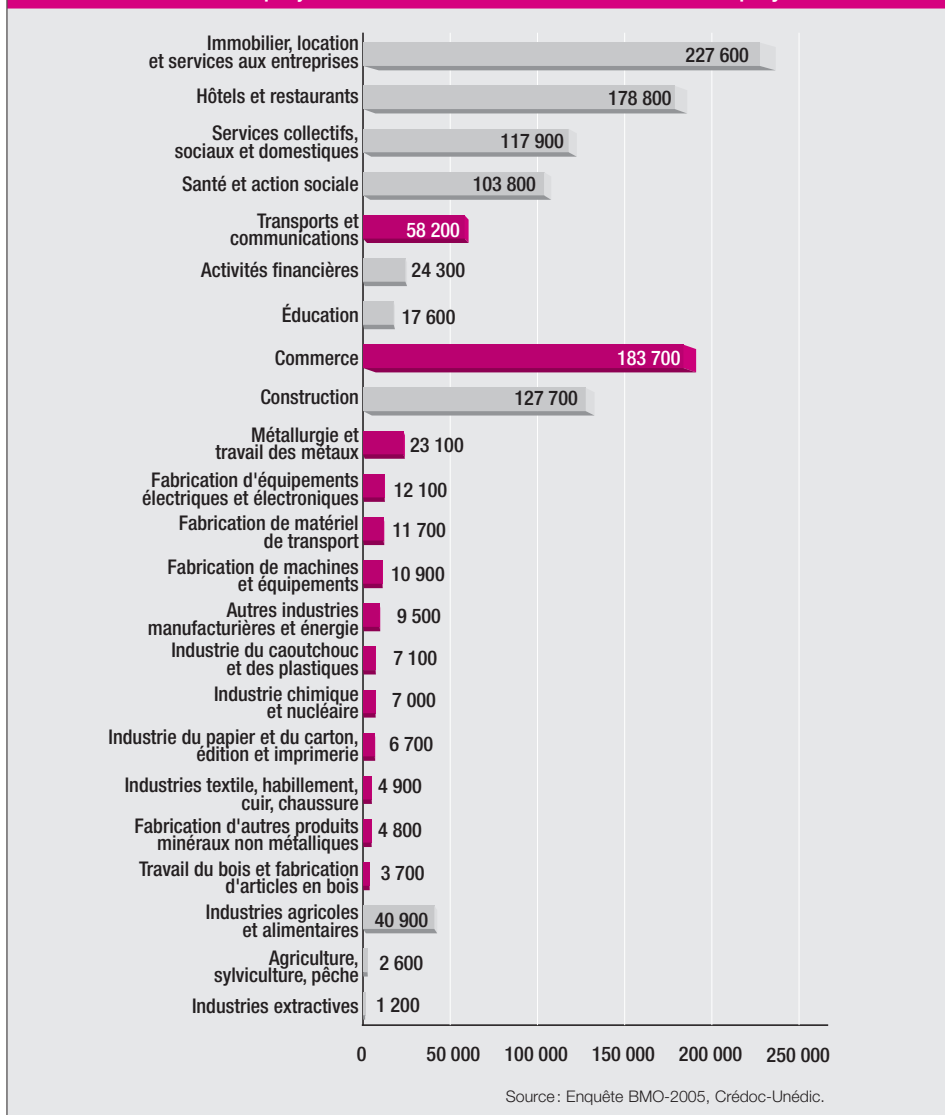
### Amélioration dans l'industrie, recul dans le commerce

Après une forte diminution des intentions d'embauche en 2004, l'industrie présente cette année un nombre de projets de recrutement orienté à la hausse (14 200) dans la majorité des activités (chimie, automobile, métallurgie et travail des métaux...), même si le textile-

habillement et certains secteurs de l'imprimerie et de l'édition font exception. Les employeurs des activités de services envisagent également une légère progression du nombre de projets de recrutement en 2005 (2 400), résultat d'évolutions contrastées selon les activités : la progression dans les services aux entreprises compense le recul dans l'hôtellerie-restauration (- 16 800). Les pres-

tations de conseil et d'assistance aux entreprises (services informatiques, études, ingénierie...) figurent parmi les activités les plus dynamiques cette année avec une progression des intentions d'embauche de 16 700 unités, tandis que l'évolution est plus modérée dans les services opérationnels comme le nettoyage ou la sécurité (3 100). À l'inverse, les perspectives d'embauche

### Nombre de projets de recrutement selon l'activité de l'employeur



### L'enquête Besoins en main-d'œuvre

L'enquête 2005 a été réalisée en décembre 2004 et janvier 2005 par les 26 Assédic de la France métropolitaine – le Garp pour l'Île-de-France – et les 4 Assédic des départements d'Outre-mer.

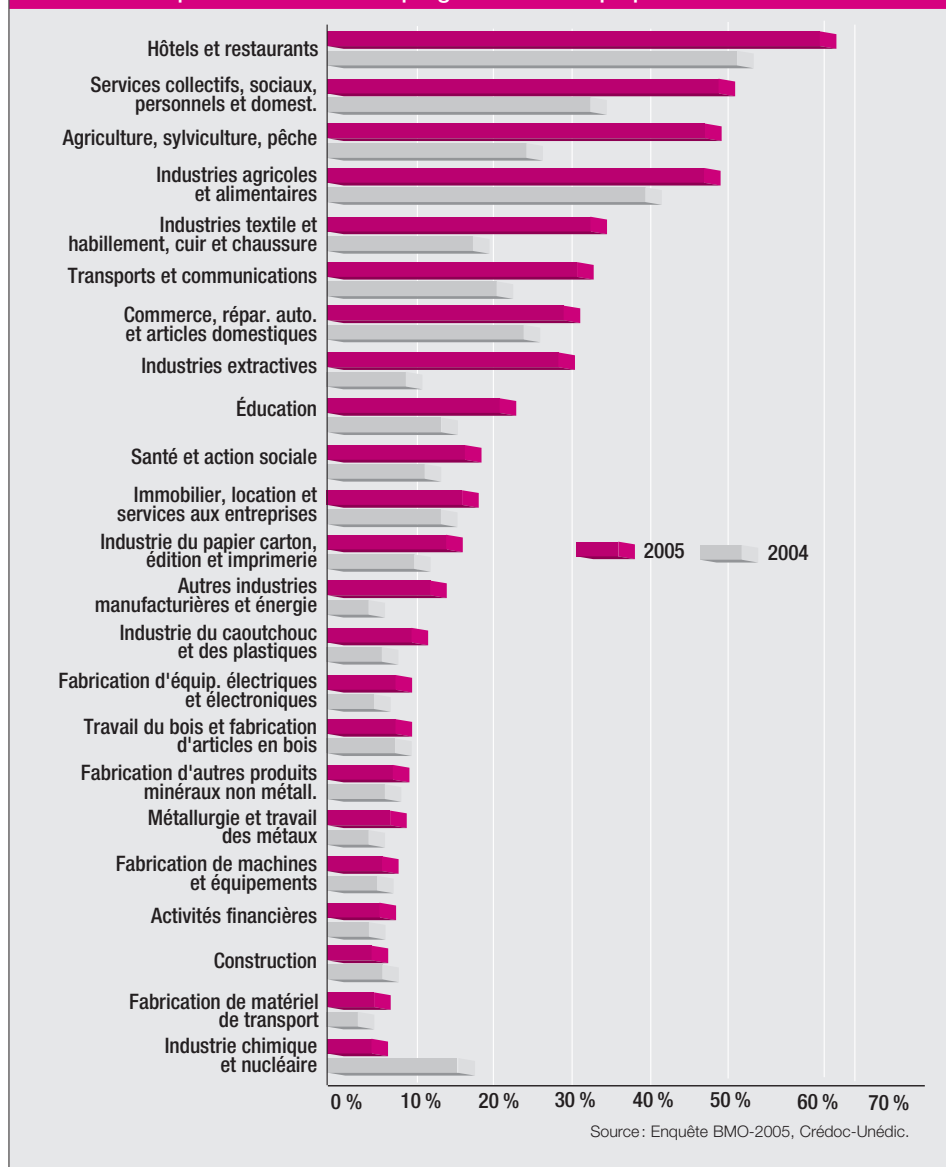
Contrairement aux enquêtes réalisées en 2002, 2003 et 2004 qui portaient sur un échantillon représentatif d'entreprises, l'enquête de cette année est exhaustive. Elle concerne ainsi l'ensemble des 1 419 817 établissements employeurs du champ Unédic et permet de produire des résultats pour les 370 bassins d'emploi. Au total, 417 464 établissements ont répondu cette année pour la France entière, soit un taux de retour total de 29,4%.

Les résultats sont redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements. Le redressement des résultats repose sur une procédure respectant les distributions marginales des trois variables de stratification : la taille des établissements (7 tranches), le secteur d'activité (23 au niveau sous-section de la NAF), le bassin d'emploi (370 en France).

L'enquête BMO est un outil d'aide à la décision pour les Assédic qui permet de mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement et d'adapter le financement des formations vers des métiers en tension.

Elle mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. De plus, ces projets concernent tous les types de recrutement, y compris les postes à temps partiel et le personnel saisonnier.

## La part des saisonniers progresse dans la plupart des activités



restent à un niveau élevé dans le commerce, mais elles diminuent fortement (-30100); cette baisse concerne autant le commerce de détail (-17700) que le commerce de gros (-9400) et dans une moindre mesure l'ensemble «commerce et réparation automobile» (-2900). Enfin, la construction est elle aussi touchée par la diminution des projets (-8500).

### La demande de saisonniers s'étend à de nouveaux secteurs

La part des recrutements liés à une activité saisonnière progresse de 6 points en 2005, pour atteindre 30 % des projets : plus de 355 000 embauches envisagées cette année sont associées à une activité principalement saisonnière, contre 288 000 en 2004. Certes, les recrutements de saisonniers se concentrent sur un nombre limité d'activités. C'est le cas de près d'un

projet sur deux dans les industries agroalimentaires; d'autres secteurs présentent également de façon traditionnelle une part importante de saisonniers dans les projets d'embauche (hôtellerie-restauration, services à la personne...). Par ailleurs, le recrutement de saisonniers concerne davantage les établissements de taille modeste. En effet, les activités concernées (restauration, services de loisirs...) sont plutôt composées de petites structures. Toutefois, une tendance remarquable en 2005 est l'augmentation de la part des saisonniers dans les projets d'embauche dans la plupart des activités de services, y compris dans des spécialités moins coutumières de ce type de recrutements : services aux entreprises, transports et communications, santé et action sociale... Ce phénomène semble en premier lieu procéder d'une certaine confusion des employeurs entre le recours à une main-d'œuvre supplémentaire lors de

périodes régulières de forte activité (saison touristique ou agricole...) et le besoin croissant de recrutements pour des déficits ponctuels de main-d'œuvre lors de pics d'activité plus irréguliers (centres d'appels, services aux entreprises divers...). En second lieu, l'augmentation de la part des saisonniers dans les projets d'embauche pourrait traduire un certain attentisme des employeurs face à l'incertitude des perspectives économiques. ■

## Pour en savoir plus

- Tous les résultats de l'enquête BMO 2005 sont disponibles sur le site [www.assedic.fr/unistatis](http://www.assedic.fr/unistatis)
- « Enquête BMO 2005: le premier recensement des projets de recrutement par bassin d'emploi », Bernard Ernst (Unédic-DES), Laurent Pouquet (CRÉDOC), *Point'Stat* n° 10, avril 2005.
- « Perspectives de l'emploi cadre », *Les études de l'Emploi Cadre*, APEC, mars 2005.
- « Les anticipations des entreprises pour 2005 », *L'Observatoire de l'ANPE*, Les essentiels, ANPE, février 2005.

CRÉDOC  
Consommation et Modes de Vie

Publication du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

Directeur de la publication :  
Robert Rochefort

Rédacteur en chef : Yvon Rendu

Relations publiques : Brigitte Ezvan  
Tél. : 01 40 77 85 01  
[relat-presse@credoc.fr](mailto:relat-presse@credoc.fr)

Diffusion par abonnement uniquement  
30,49 euros par an  
Environ 10 numéros

142, rue du Chevaleret, 75013 Paris

[www.credoc.fr](http://www.credoc.fr)